



Médiévales

Langues, Textes, Histoire

46 | printemps 2004

Éthique et pratiques médicales

Médecine et physiognomonie du XIV^e au début du XVI^e siècle

Traduit de l'anglais par Marilyn Nicoud et Nicolas Weill-Parot

Medicine and physiognomy (1300-1500)

Joseph Ziegler



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/medieuales/805>

DOI : 10.4000/medieuales.805

ISSN : 1777-5892

Éditeur

Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 89-108

ISBN : 2-84292-151-8

ISSN : 0751-2708

Référence électronique

Joseph Ziegler, « Médecine et physiognomonie du xiv^e au début du xvi^e siècle », *Médiévales* [En ligne], 46 | printemps 2004, mis en ligne le 13 mars 2006, consulté le 14 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/medieuales/805> ; DOI : 10.4000/medieuales.805

Ce document a été généré automatiquement le 14 novembre 2019.

Tous droits réservés

Médecine et physiognomonie du XIV^e au début du XVI^e siècle

Traduit de l'anglais par Marilyn Nicoud et Nicolas Weill-Parot

Medicine and physiognomy (1300-1500)

Joseph Ziegler

Un examen physiognomonique de Charles VIII

- 1 Une grosse tête et un nez aquilin qui est extraordinairement grand ; des lèvres délicates, un menton quelque peu arrondi et fendu, de grands yeux qui sont un peu globuleux ; un cou raide et court ; une poitrine et un dos larges ; une partie supérieure de l'abdomen assez large (ou la zone située entre les côtes et le nombril) ; un ventre bien charnu, des fesses assez grosses, des hanches étroites, des jambes fines et assez longues. Au sujet des pieds, je n'ai rien à dire.
- 2 Comparant proportionnellement tous les organes, j'ai dit : ce grand roi aura une vie courte et les raisons de sa mort prochaine sont la matière catarrheuse¹ ou une matière similaire... Et j'ai fait ce [rapport] au seigneur illustre, notre seigneur Giovanni Bentivoglio, même si d'autres ont prédit qu'il mourrait de poison (à un moment imprévisible).
- 3 Mon raisonnement était [le suivant] : dans la mesure où la [combinaison d'] une grosse tête, d'un nez gros et d'une poitrine ample était le signe d'une abondance de matière désordonnée et indigeste, alors la vertu régulatrice ne pouvait gouverner tout le corps en raison de sa composition déséquilibrée. Puisque chaque signe est représentatif de ce qui est signifié par lui, ce défaut dans les hanches signifie que la vertu du cerveau est faible et conduit à une complexion déséquilibrée des nerfs et à une incapacité des organes de gouvernement, dont la disharmonie empêche qu'il vive longtemps.
- 4 En outre, il était lascif. La raison est la même que la précédente ; l'aliment qui aurait dû être converti en hanches et en jambes était converti en sperme².
- 5 Il était de la nature que l'on a décrite, mais [en plus], il y avait en lui un déséquilibre mineur affectant les organes qui maintiennent la chaleur dans le cœur et il était de couleur livide, ce qui par accident était le signe d'un gouvernement du froid et de la

mélancolie. De même, le nez aquilin supprimait dans une certaine mesure [sa santé]. Ses yeux proéminents signifiaient que le ventricule frontal de son cerveau était flegmatique, de sorte que cela renforçait [sa tendance] à une vie courte. Et ainsi ce roi mourut en effet, après peu de temps, comme cela avait été prédit³.

- 6 Dans les mois qui précédèrent avril 1498, le chirurgien et médecin bolonais, Bartolomeo della Rocca Coclès⁴, participa (avec d'autres) à la préparation d'une liste de prédictions relatives aux espérances de vie de différentes personnalités pour Giovanni Bentivoglio, dictateur de Bologne et père de son patron Alessandro Bentivoglio. En tête de liste, figurait une prédiction concernant le roi de France Charles VIII, âgé de 28 ans, qui, entre l'été 1494 et l'automne 1495, s'était lancé dans une invasion de l'Italie, qui devait déclencher une série de séismes politiques dans la péninsule⁵.
- 7 En 1504, Coclès publia son très célèbre *compendium* de physiognomonie intitulé *Chiromantie ac physionomie anastasis*⁶. Au chapitre 15 du livre II, à propos du nez aquilin⁷ et de sa signification (essentiellement, un signe positif d'héroïsme et d'une complexion chaude et colérique), Coclès nous dit comment, pour produire la prédiction, on lui avait fourni un tableau dépeignant le roi de France. Il raconte aussi qu'il avait interrogé un frère ermite qui avait apparemment vu le roi durant sa campagne d'Italie et qui pouvait fournir à Coclès des informations sur la composition d'ensemble du corps du monarque.
- 8 Cette description est suivie par un portrait physiognomonique peu flatteur de Louis XII, roi de France et successeur de Charles VIII en avril 1498, dont le corps, essentiellement colérique, ne laissait aucune place pour quelque sorte de louange que ce soit et ne permettait qu'une censure sévère de ses vices. Lui aussi avait un nez peu discret avec des narines gonflées et hautes – un signe que même un simple amateur de physiognomonie associait à une nature bestiale caractérisée par une cruauté sauvage⁸. Coclès ne vécut pas assez pour faire face à l'embarras qu'aurait pu lui causer sa prophétie non réalisée, selon laquelle Louis mourrait vite ; en réalité, ce dernier vécut jusqu'en 1515, il fut profondément mêlé aux affaires de politique intérieure italienne et fut un agent influent de la chute des Bentivoglios en 1506. Coclès fut assassiné quelques mois après la publication de son livre en 1504, peut-être à l'instigation de l'un des personnages qu'il avait fortement critiqués dans son livre, qui est rempli d'exemples nommément désignés illustrant des types physiognomoniques, empruntés à la vie politique italienne contemporaine et à l'Église romaine⁹. Vilipendant tous les responsables de la crise italienne autour de 1500, il ne se gêne pas pour donner des descriptions physiognomoniques acerbes de chefs de l'Église de son temps, parmi lesquels le pape Alexandre VI et son fils Cesare Borgia, le *Spurius Maximus* (le plus grand bâtard). Ces deux-là portent sur leur visage l'un des signes fondamentaux de la fraude et de la tromperie, à savoir une couleur rouge foncé, presque pourpre, sur le nez et les joues. Ce type de rougeur de la peau était le résultat d'un excès de combustion interne, en particulier celle de l'esprit animal, qui engendrait une tendance à la trahison, à la luxure, à la violence et à toute autre sorte de cruauté¹⁰.
- 9 Outre qu'ils illustrent deux usages pratiques possibles des examens physiognomoniques autour de 1500 (le premier est une prédiction à propos de l'espérance de vie – en l'occurrence, celle d'un chef étranger hostile – et le second, un instrument de persuasion dans une rhétorique et une polémique politiques), les sentiments anti-français de Coclès nous permettent de reconstruire les aspects pratiques d'un examen physiognomonique à cette époque. Le physiognomoniste qui avait besoin d'analyser les

signes présents sur tout le corps (et non seulement sur le visage), n'avait pas à se livrer à un examen direct du sujet de l'enquête. Il pouvait parvenir à un jugement valide en utilisant un portrait de la personne, corroboré par des témoins oculaires. Mais l'exemple décrit plus haut est un cas unique, puisque le physiognomoniste était dans l'incapacité de rencontrer la personne étudiée. Les aspects pratiques ordinaires de la science physiognomonique sont révélés au chapitre 54 du livre II du traité de Coclès. Les instructions détaillées qu'il y donne font immédiatement penser à un bilan médical. L'examen physiognomonique (Coclès mentionne précisément ici l'examen d'esclaves ou de serviteurs avant de les acheter, et de candidats pour une possible adoption) était accompli sur un sujet nu¹¹. Si l'examen du corps nu était impossible, on pouvait toujours pratiquer une analyse physiognomonique valide en partant des épaules vers le haut du corps, reportant à plus tard l'examen des autres organes. Il était important d'inclure un examen oral, c'est-à-dire d'entendre parler le sujet, puisque la manière de parler et d'énoncer les mots était hautement significative du caractère de la personne (chaque traité de physiognomonie comprenait un chapitre sur la voix). Un examen de la texture, de la couleur, de la quantité et de la forme des cheveux ouvre le bilan physiognomonique. Puis, en passant la main sur la tête, on peut examiner sa composition, sa forme et les proportions du cou. Ensuite on vérifie le front puis on procède à l'examen de la qualité, de la couleur et de la position des yeux. Ces deux organes sont indicatifs du pouvoir intellectuel, qui est représenté par la partie frontale. L'étude du mouvement des yeux, de même que celle de la démarche de tout le corps, est nécessaire pour un examen physiognomonique convenable. Juger sur la base d'un seul signe n'est pas raisonnable. Comparer une variété de signes tout en les ordonnant selon leur importance relative (les yeux comme fenêtres de l'âme étaient crédités de bien plus de signes physiognomoniques que tout autre organe du corps) est nécessaire pour déterminer de manière valide leur degré de signification. Cela doit être suivi par un contrôle des signes relatifs à la main (mère de tous les organes, *organum organorum*, selon le chapitre 32), à la poitrine, aux épaules, aux jambes et aux pieds, au ventre et aux fesses, en tenant présent à l'esprit que seule une approche comparative qui tient compte de la qualité et du contexte, et non de la quantité de signes, peut garantir un jugement correct. Dans ce processus, les signes qui sont le résultat de conditions liées à l'environnement (climat, variations régionales, qualité de l'air) et aux habitudes avaient une signification physiognomonique moindre, s'ils en avaient.

- 10 Des instructions pratiques spécifiques pour l'examen des mains apparaissent aussi dans les discussions de chiromancie qui sont devenues des parties intégrantes des traités de physiognomonie de la fin du Moyen Âge, puisque la chiromancie est « véritablement une partie de la physiognomonie »¹². Un examen convenable de chiromancie (à partir de la main droite pour les hommes et de la gauche pour les femmes) doit être précédé par un lavage minutieux des mains dans une eau tiède, en les frottant pour les rendre propres, et suivi d'un séchage approfondi. Seul ce procédé dévoile les lignes de la main, permettant un examen convenable. Celui qui en est l'objet devrait être en période de jeûne car la nourriture affecte la couleur des lignes (l'une des catégories fondamentales de l'analyse) et remplit les veines de sang. En outre, le physiognomoniste devrait s'abstenir d'examiner les mains d'une personne agitée par l'émotion (par exemple celle qui se trouve dans un accès de colère). Mieux vaut attendre que la personne redevienne joyeuse et ravie et se soit remise de la pression émotionnelle, car les émotions contingentes altèrent la couleur naturelle des lignes recherchées par le physiognomoniste qui pratique un examen de chiromancie¹³. Il est particulièrement mis en garde contre

l'examen d'une main qui a été affectée par le travail (*labor*) qu'accomplit le sujet de l'examen. La main renseigne beaucoup sur les vertus (telles les qualités qui accompagnent le fait d'être juste, tempéré, vigoureux, en bonne santé, chaste ou vierge), sur les émotions (comme la colère, la tristesse, l'amour, la joie, la crainte et l'audace) et sur la fortune à venir (exprimée en richesses et en honneurs), mais elle ne dit rien sur l'inclination pour tel ou tel art, qui ne peut être déduite que de l'analyse de la position de Mercure au moment de la naissance de la personne¹⁴.

- 11 Les portraits physiognomoniques de Charles VIII et Louis XII établis par Coclès illustrent le niveau d'imbrication entre la physiognomonie et la médecine autour de 1500. Il est vrai que ce texte fut composé par un membre de la communauté médicale, et l'on pouvait donc s'attendre à y trouver quelque influence médicale. Mais l'introduction de son traité, puis chaque chapitre du livre font apparaître une fusion théorique et pratique complète des deux disciplines. Coclès prêchait, auprès de ses collègues médecins, l'utilité, la nécessité même, d'une physiognomonie pour la médecine, comme le meilleur outil pour déterminer la complexion de la personne, ou d'un organe particulier, et pour déterminer si un signe particulier cache un défaut non naturel (*forma mala nonnaturalis*), c'est-à-dire une pathologie causée par une gestion défectueuse de l'une des choses non naturelles. On peut presque l'entendre dire à ses collègues sceptiques que l'apprentissage et la pratique de l'examen physiognomonique ne peuvent qu'être positifs pour leur pratique médicale en améliorant leur habileté de diagnostic. Cela autorise l'expert à faire des jugements subtils et exacts à propos de la complexion d'un organe ou à propos du tempérament de tout le corps. Pour Coclès, le sens des signes physiognomoniques découlait d'une lecture de la réalité humorale et physique qu'ils recouvraient et non de l'autorité des sources physiognomoniques qu'il utilisait (dans le cas de Coclès, la physiognomonie pseudo-aristotélicienne, celle de Polémon ou le *Liber compilationis phisonomie* de Pietro d'Abano). Le bilan physiognomonique aboutissait à une information médicale vitale sur le corps examiné, et non seulement à des données sur sa personnalité. En outre, dernier traité d'une longue tradition médiévale de commentaires académiques sur la physiognomonie d'Aristote, la discussion physiognomonique de Coclès s'appuie sur des exemples contemporains que l'auteur a vus ou dont il a fait l'expérience (« *sicut vidi/cognoui/percipi per experientiam* » est une expression récurrente). Le fait de s'attribuer le renouveau de la physiognomonie (*anastasis* qui apparaît dans le titre de son livre) était surtout une assertion rhétorique de sa part. Nul renouveau de la physiognomonie n'a eu lieu autour de 1500 ; il s'agissait plutôt de l'aboutissement d'un long processus par lequel la physiognomonie avait été progressivement réintroduite dans la culture occidentale à partir du début du XII^e siècle¹⁵.
- 12 Quel fut l'apport spécifiquement médiéval à l'ancienne science physiognomonique ? Médicalisation et explication causale en sont le meilleur résumé. Par médicalisation, j'entends non seulement le fait que la plupart de ceux qui, au Moyen Âge, ont contribué à la physiognomonie ont prouvé son arrière-plan médical, mais plus particulièrement que les deux disciplines en vinrent à partager une structure théorique commune qui obligea les théoriciens savants de la physiognomonie à présenter leur science en citant des livres médicaux.
- La médicalisation de la physiognomonie
- 13 Le lien entre médecine et physiognomonie n'est pas une innovation médiévale. La pratique médicale et la physiognomonie ont toujours été liées parce que toutes deux

tournaient autour de la sémiotique du corps¹⁶. Le physiognomoniste a toujours utilisé les mêmes catégories analytiques (couleur, mouvement, forme, texture) qui aident le médecin à atteindre et à déterminer son diagnostic. Les signes physiognomoniques doivent décrypter les conditions pathologiques et doivent être partagés par les médecins qui pratiquent le même type d'examen sur le corps pour révéler les maladies et leurs causes. Selon Carlo Ginzburg, « en restant caché derrière ce modèle symptomatique qui sous-entendait l'analyse des cas particuliers, modèle construit seulement à partir de traces, de symptômes et des signes, on saisit le geste qui est le plus ancien, peut-être, de l'histoire intellectuelle de l'humanité : le chasseur tapi dans la boue, examinant les traces de sa proie »¹⁷. Le médecin pré-moderne n'était pas professionnellement sourd aux sons et empêché de goûter ou de sentir. Il exposait son diagnostic après avoir écouté une respiration sifflante, reniflé des fèces, goûté des urines ou senti le pouls et la chaleur du patient. Dans ce type de connaissances, des facteurs sont en jeu qui ne peuvent être mesurés – une odeur, un regard, une intuition. Cette « intuition primaire » qui trouve ses racines dans les sens n'a rien à voir avec l'intuition extrasensorielle de nombreux irrationalismes contemporains. Elle constitue un lien étroit entre l'animal humain et les autres espèces animales. La grande contribution du Moyen Âge à la physiognomonie serait de l'avoir délivrée de cette étape intuitive, de ce stade conjectural en lui procurant des fondements théoriques fermes.

- 14 Les origines de la physiognomonie latine se trouvent pour partie dans le corpus hippocratique et dans les œuvres du médecin et physiognomoniste Loxus. Hippocrate est censé avoir fondé la discipline et inventé le verbe « faire de la physiognomonie »¹⁸. C'est Galien, dans le *De complexionibus* 2.6 et le *Quod animi mores* 7-8, en s'appuyant sur Aristote et Hippocrate, qui devait apporter à la physiognomonie le point d'appui causal que constitua la théorie des humeurs. Il a noué ensemble les fils des corpus aristotéliens et hippocratiques afin de fournir une ossature médicale à la physiognomonie dont il semble avoir accepté les principes fondamentaux, mais il a critiqué les physiognomonistes pour n'avoir pas pris en compte la question de la causalité¹⁹. Mettant en garde les médecins contre l'établissement du diagnostic de la complexion d'une personne sur la base d'un unique signe, il donne ensuite un exemple qui étaye les affinités entre les deux disciplines. Même les physiognomonistes, dit Galien, ne formulent pas un simple jugement sur la base d'un seul signe ; l'expérience le leur a enseigné. Mais ils n'aboutissent pas à une explication causale satisfaisante. Quand ils avancent qu'une poitrine poilue est le signe d'une personne irascible et des hanches poilues celui d'une personne lascive, ils n'identifient pas la cause première dans le lion qui a une poitrine velue et est irascible ou dans la chèvre qui a des hanches velues et est lascive. Ils observent simplement les similitudes comme elles sont ; ils ne se risquent pas aux causes de ce phénomène qui se trouve dans les animaux eux-mêmes. Mais le médecin (*physicus*) essaie de révéler les causes de chaque observation qu'il fait. Chaque complexion doit être analysée *per se* sur la base d'une analyse cumulative de la complexion de chaque organe particulier.
- 15 Je n'ai trouvé aucune allusion physiognomonique dans les principaux courants des traités pratiques et théoriques de la médecine savante à partir du XIII^e siècle, ce qui pourrait décourager toute velléité d'éprouver l'hypothèse de liens étroits, tant pratiques que théoriques, entre les deux disciplines. À ma connaissance, un terme dérivant du mot physiognomonie apparaît deux fois dans le *Canon* d'Avicenne. Dans un chapitre dédié à la signification des signes funestes (*De iudiciis signorum malorum*),

Avicenne mentionne le médecin physiognomoniste (*medicus physiomicus*). Selon lui, il est nécessaire de distinguer les signes naturels des non naturels qu'on cherche sur le visage, les yeux ou sur n'importe quel autre organe. Il distingue aussi les signes qui résultent d'une conduite accidentelle du patient de ceux qui indiquent une maladie²⁰. Coclès aurait cité de manière quelque peu inexacte cette phrase lorsqu'il se plaignait du manque de respect, voire du mépris, de médecins stupides à l'encontre de la physiognomonie. *Necessarium quidem est medico physiognomico est devenu necessaria quidem est medico physionomia*²¹.

- 16 La physiognomonie est citée dans d'autres passages du *Canon*, lorsque Avicenne examine la signification de la taille de la tête, plus précisément de petites personnes, et note que selon le physiognomoniste, de telles personnes sont déloyales, timides, irascibles et indécises²². Cette référence marginale à la physiognomonie a été relevée par des commentateurs médiévaux tels Gentile da Foligno et Jacques Despars, qui furent ensuite cités par Coclès dans sa volonté de souligner la pertinence de la physiognomonie pour la médecine et accroître sa légitimité scientifique et médicale²³. Sur la base de ces références, on pouvait enrôler Avicenne pour convaincre les médecins sceptiques de l'utilité de la physiognomonie. Un examen physiognomonique subtil peut révéler au médecin des informations essentielles à propos de la complexion du corps ou d'organes particuliers ainsi que de possibles problèmes de santé du patient.
- 17 Malgré le silence des sources médicales, quelques bribes de preuves indirectes semblent signifier peut-être une imbrication pratique et théorique de ces deux sciences. Les débats scolastiques de la fin du xiii^e siècle, qui ont lieu chez les philosophes à propos des principes de la physiognomonie et de sa validité comme science, peuvent suggérer la présence et la participation de médecins à de tels débats. La croyance en une influence réciproque du corps et de l'âme, et l'assertion fondamentale de l'auteur de la *Physiognomonie* pseudo-aristotélicienne selon laquelle les âmes suivent les corps et sont affectées par leurs mouvements, étaient évidemment problématiques pour des chrétiens nourris par la notion selon laquelle les âmes sont de loin supérieures aux corps. Dans ces débats, on citait souvent des autorités comme Galien ou Haly Abbas pour dire que la complexion détermine le comportement humain et, par conséquent, les corps dirigent les âmes. Les arguments en faveur de la supériorité écrasante de l'âme sur le corps étaient principalement d'ordre philosophique. La matière, c'est-à-dire le corps, est toujours ordonnée selon une forme (*materia sic vel sic dispositur propter formam*), et la fin impose toujours sa nécessité aux moyens (*finis imposuit necessitatem et dat rationem hiis que sunt ad finem*). Étant donné que l'âme est à la fois la forme et la fin, elle sera toujours dans une position supérieure à celle du corps. La détermination finale, à savoir le fait que les puissances de l'âme déterminent les dispositions du corps et non l'inverse, ne peut dissimuler la place importante que les médecins et l'argumentation médicale purent prendre dans le débat sur la physiognomonie²⁴.
- 18 Un témoignage codicologique suggère des liens étroits entre la physiognomonie et la pratique médicale²⁵. Plusieurs textes physiognomoniques, en particulier la discussion physiognomonique de Rhazès dans le *Liber Almansoris*, apparaissent dans un contexte codicologique qui comprend divers traités sur la sémiotique médicale, la science des symptômes et la nosologie, c'est-à-dire sur l'urine, le pouls, les signes – *de signis* – des maladies à venir et des grossesses, et sur les pronostics généraux. Dans un tel contexte, la physiognomonie est encore présentée comme une autre série de signes que le

médecin est supposé connaître, à ceci près que cette fois ils signifient aussi des pathologies liées au caractère.

- 19 Les médecins ne sont pas les seuls à avoir eu besoin de connaissances physiognomoniques, les sages-femmes aussi. Michel Savonarole conseille à ceux qui tirent des informations physiognomoniques de la forme et de la taille de la tête de ne pas ignorer que les sages-femmes ont l'habitude, peut-être pour des raisons esthétiques, d'arranger un crâne à la forme défectueuse en exerçant une pression modérée sur les tempes des nouveaux-nés. Elles font cela pour donner à la tête de l'enfant une forme ronde et régulière. Ce type d'ingérence artificielle sape la validité de la tête comme source d'informations physiognomoniques²⁶.
- 20 Deux hommes de science du XIII^e siècle apportèrent de façon indépendante une contribution substantielle à la médicalisation de la physiognomonie. Michel Scot (fortement tributaire du livre II du *Liber Almansoris* de Rhazès) fut le premier à introduire dans le discours physiognomonique de l'Occident médiéval le concept de complexion. Il ne donna aucune explication pour les signes physiognomoniques particuliers, et poursuivit à cet égard la tradition physiognomonique classique qui avait déçu tant d'auteurs, et parmi eux Galien lui-même. Cependant, en commençant son *Liber phisonomie* par une discussion détaillée et systématique de la génération et de la complexion, il plaça le discours physiognomonique dans un contexte plus large relevant de la philosophie naturelle. La nouveauté venait du fait qu'un traité de physiognomonie inclût une explication de la manière dont certains signes corporels extérieurs se manifestaient et dont on pouvait les régler, au moins partiellement, grâce à un savoir adéquat²⁷.
- 21 Le second auteur fut le médecin Aldebrandin de Sienne, qui fit du livre IV de son *regimen sanitatis*, daté de 1257 environ, un traité physiognomonique, de nouveau largement fondé sur la physiognomonie de Rhazès. Le texte d'Aldebrandin devint un autre véhicule important du renforcement des liens entre médecine et physiognomonie²⁸. Soixante-huit manuscrits qui comprennent toute ou partie de la version de ce premier *regimen sanitatis* en langue vernaculaire et des traductions en italien (quatre fois), en catalan, en flamand et en latin, sont une preuve assez claire de sa popularité et de son importance comme canal de diffusion du savoir physiognomonique dans un cadre médical. En incluant la physiognomonie dans son *Regimen*, Aldebrandin fit de la physiognomonie une partie intégrante de la médecine préventive ; la physiognomonie, à l'image de la diète par exemple, était censée prévenir les *mala*, même si c'était par le comportement plutôt que physiquement.
- Les médecins, théoriciens de la physiognomonie
- 22 Deux siècles au moins devaient s'écouler avant que la théorie physiognomonique n'embrassât pleinement le concept de complexion pour expliquer les signes physiognomoniques eux-mêmes et pour arrimer fermement la physiognomonie à la théorie humorale et à la médecine²⁹. C'est à Roland l'Escripvain, médecin des années 1430, que je souhaiterais consacrer la dernière partie de cet article.
- 23 Roland était d'ascendance portugaise par sa mère. Il apparaît pour la première fois comme étudiant dans les registres de l'Université de Paris pour l'année académique 1419-1420. Après avoir accompli son cursus d'études, il devint maître en médecine en 1424 et doyen de la faculté en 1424-25 et 1427-1430 pendant l'occupation anglaise. Sa présence à Paris dans les années 1430 est attestée par plusieurs indices, dont le plus significatif est sa participation en 1436 à une dispute au sujet des jours de l'année 1437

favorables à la phlébotomie et à l'administration des médecines laxatives³⁰. De 1436 à 1442 il fut maître régent, et mourut à une date incertaine dans les années 1470 (1470/77)³¹. Parmi les traités qui lui sont attribués, se trouve un manuel d'arithmétique (*Aggregatorium sive compendium artis arismetice*). Ce dernier emprunte de longs passages au *Quadripartitum numerorum* de Jean de Murs et, dans une moindre mesure, à l'*Algorismus porporcionum* de Nicole Oresme, de sorte qu'il ne peut guère être considéré comme un ouvrage original. Il rédigea aussi une géomancie novatrice à plusieurs égards, en particulier par la place que Roland accorde à l'astrologie dans ce contexte³². Sa physiognomonie fut l'un des nombreux ouvrages compilés ou traduits par des membres français de la maison du duc de Bedford³³, à partir d'ouvrages déjà existants. Nombre de ces traducteurs ou compilateurs étaient des diplômés de l'Université de Paris et ils ont probablement exploité les fonds de la bibliothèque du Louvre. Roland dédia le *Reductorium phisonomie* au duc Jean de Bedford dans les années 1430. Son ouvrage a survécu dans trois manuscrits du xv^e siècle³⁴ et dans une copie du xvii^e siècle³⁵.

- 24 Danielle Jacquart a récemment mis en évidence la place de la physiognomonie dans la médecine parisienne du xv^e siècle et a fait remarquer brièvement que « discipline devenue protéiforme, la physiognomonie reflétait ainsi les multiples facettes de l'activité médicale et les intérêts de ses praticiens, qu'ils ne pouvaient intégrer parfaitement au cadre des ouvrages proprement consacrés à leur science ou art »³⁶. Je vais simplement ajouter quelques exemples qui confirment la dimension physiognomonique de la médecine du bas Moyen Âge et rendent compte de la façon dont la pratique et la théorie médicales renforcèrent l'essor de la physiognomonie.
- 25 Qu'ajouta Roland aux textes de ses prédécesseurs, essentiellement répétitifs ? Dans l'introduction très rhétorique de son traité, Roland déplore que ses sources soient vraiment très déficientes. Le temps et l'action humaine ont détruit de nombreux textes (le grand incendie de la bibliothèque d'Alexandrie et l'effet dévastateur du christianisme sur les sciences païennes sont deux des catastrophes mentionnées par l'auteur), et d'autres nous sont parvenus dans une forme ainsi abrégée et corrompue. Mais le principal défaut de ces sources vient de ce qu'elles transmettent seulement des figures (*figure*) et leurs significations (*significationes*), ne livrant aucune explication causale (*cause*)³⁷. Cette critique n'était pas propre à Roland. Comme nous l'avons vu précédemment, des médecins classiques (en particulier Galien) avaient lancé de semblables critiques à l'encontre de la physiognomonie, qu'ils ne rejetaient pas en tant que telle, mais qu'ils trouvaient fondamentalement déficiente à cause de son incapacité à donner une explication satisfaisante ou un socle théorique à leurs arguments. Ce qui constitua la contribution originale de Roland, ce fut sa tentative d'aller au-delà des lamentations habituelles et de donner effectivement des raisons aux signes physiognomoniques. À cet égard, il fut le premier à donner un cadre théorique complet à la pensée physiognomonique, entreprise qui fut développée indépendamment dix ou quinze ans plus tard par un autre médecin, Michel Savonarole, et qui montre que la physiognomonie antérieure au xvii^e siècle ne fut pas purement analogique³⁸. Des signes corporels étaient immédiatement rapportés à l'âme et donnaient accès aux parties intérieures, cachées. Dans un monde où tout phénomène naturel était le signe d'une réalité spirituelle transcendante, un tel usage instrumental du corps ne posait aucun problème. Ces médecins du xv^e siècle ne se contentèrent pas d'une simple répétition des listes traditionnelles des signes et de leurs significations. Ils furent à la recherche

d'une théorie ordonnée qui les rendrait capables de structurer la physiognomonie sur le socle ferme de la cause et de l'effet. La doctrine des tempéraments humoraux donna ce fondement théorique sur lequel la série traditionnelle de signes et de leurs significations put tranquillement s'établir et, dès lors, être employée en toute sécurité et en toute légitimité par ceux qui possédaient ce savoir requis.

- 26 Une inspection complète des parties des cieux ainsi qu'une pleine compréhension des particularités du corps sont la clef pour identifier les divers caractères, habitudes et actions des hommes³⁹. Ici le terme analytique fondamental que Roland attribue à Galien et à d'autres « maîtres en médecine » est un esprit formateur inné (*innatus seu complantatus*) mêlé à une humidité écumeuse (*spumosa humiditas*) qui, à partir de son agent passif – le sang – forme le cœur et, par conséquent, les autres organes, et est responsable de leur forme. La variété de l'esprit et du sang qui sont à l'œuvre dans cette activité première au stade de la formation du fœtus affecte les traits du caractère et pas seulement la forme extérieure du corps⁴⁰. La forme du corps (*forma corporeitatis*) est élémentaire, et la complexion et la qualité de cet esprit déterminent la forme des organes qui, par conséquent, sont étroitement liés au modèle de comportement⁴¹. L'esprit formateur est constamment affecté par des choses naturelles et contre nature et transmet ces influences à la forme et au caractère de l'animal. Outre la carte du ciel, qui joue un rôle important pour déterminer la forme du corps et les traits de caractère, un processus purement matériel qui prend place tout au long du stade de formation du fœtus et est centré sur le ventricule gauche du cœur (le premier organe corporel à être formé) est l'unique élément déterminant de la personnalité et de la forme du corps – deux réalités qui sont étroitement entrelacées⁴². L'esprit formateur inné peut être trop chaud, trop froid, trop sec ou trop humide, auquel cas il crée une configuration semblable dans le sang menstruel (le constituant matériel constructeur des organes) et affecte les marques physiques distinctives qui signifient des défauts spécifiques d'une personnalité. Confusion et perturbation (*permixtio, commotio*) sont la conséquence d'un excès de chaleur ; condensation et compression (*constrictio*) naissent d'un excès de froid⁴³.
- 27 Tout comme le médecin, qui ne pouvait ni ne devait faire un diagnostic ou livrer un pronostic sur la base d'un seul signe, de même le physiognomoniste se voyait constamment mis en garde contre le fait de donner un jugement physiognomonique sur la base d'un signe unique. À l'instar du médecin qui ne pouvait déterminer la complexion tout entière d'un corps à partir de la complexion d'un seul organe, de même le physiognomoniste devait juger le caractère à partir des signes de plusieurs organes. La comparaison d'une pluralité de signes et une évaluation hiérarchique de leur poids étaient une condition préalable pour un diagnostic physiognomonique approprié⁴⁴.
- 28 Voici trois courts exemples de ce que j'ai décrit comme une explication bio-médicale des signes physiognomoniques, ou de ce que fut cette fusion de la pensée médico-complexionnelle avec la physiognomonie au xv^e siècle. Ils montrent tous le grand saut accompli depuis le texte révolutionnaire de Pietro d'Abano de 1295 (*Liber compilationis phisonomie* qui fut la source de base de Roland) et les années 1430, lorsque l'explication causale et la théorie humorale apportées par les sources médicales devinrent partie intégrante du discours physiognomonique.
- 29 En totale contradiction avec l'idéal esthétique contemporain d'une nuque lisse sans cheveux, la physiognomonie du xiv^e siècle détermina qu'un arrière du cou chevelu

indiquait une personne virile et courageuse. De telles personnes sont généreuses et ressemblent à des lions. Pour Pietro d'Abano cela était suffisant. Mais une centaine d'années plus tard, ce n'était plus le cas. Roland entendait expliquer les causes de ce signe anormal, car comment expliquer que des cheveux puissent pousser sur un organe composé principalement de nerfs et d'os et naturellement froid et sec ? Une grosse quantité de sang accompagné d'une forte chaleur est la clef de la réponse. Une aptitude à la chevelure dans de tels organes apparaît lorsqu'il y a une matière adaptée apportée par le sang, et que le pore (qui est le lieu de génération du cheveu) est formé par la forte chaleur. Cela ne peut arriver que lorsque quelque humidité se mêle au processus. Une telle chaleur rehaussée par l'humidité est d'une nature masculine, dont l'une des propriétés est la libéralité⁴⁵.

- 30 Selon Pietro d'Abano, des yeux bleus extrêmement petits dénotent une personne immodeste, sans foi et injuste, qui se réjouit des malheurs des autres. Parce que ces yeux sont extrêmement petits, nous rapporte Roland, leur couleur bleue n'est pas due à l'humeur excessivement cristalline et à l'éclat reflété (la raison habituelle pour les yeux bleus). Comme la petite taille de la tête, qui est causée, selon Avicenne, par une rareté dans le matériau spermatique responsable de la formation de la tête et parfois par une faiblesse de la puissance, et qui signifie une forme cérébrale déséquilibrée, la petite taille des yeux montre une forme oculaire déséquilibrée causée par une complexion sèche, elle-même déséquilibrée. Une telle complexion est peut-être provoquée par un excès de chaleur qui détruit l'humidité de la membrane uvéale, qui diminue l'humeur blanche de l'œil et qui transfère des quantités modestes, quoique étincelantes, de l'humeur cristalline vers l'extérieur. De tels yeux bleus, lorsqu'ils sont situés à l'extérieur (c'est-à-dire globuleux), ont été probablement produits par la chaleur qui a introduit le sec. Si les yeux sont situés à l'intérieur (c'est-à-dire enfoncés), ils signifient une sécheresse à laquelle le froid est attaché. Cette sorte de sécheresse fait sortir l'humidité. Quel que soit le type de sécheresse qui est à l'œuvre, c'est la cause de la couleur bleue de tels yeux. Un tel excès de sécheresse est la source de l'immodestie et de l'infidélité. Je n'évoquerai pas ici la partie astrologique de l'explication (l'influence de Mars sur un tel signe et sa signification)⁴⁶.
- 31 Quand de petits yeux sont aussi frémissants, ils dénotent folie et bêtise. Quand une telle condition est accompagnée d'yeux de couleur noire, ils annoncent une extrême irascibilité. La petite taille des yeux dans ce signe, nous rapporte Roland, n'est pas aussi extrême que dans l'exemple précédent. Lorsque ces petits yeux lancent des regards en tremblant, ils exposent un mouvement excessif de l'esprit dans les organes internes, ce mouvement étant provoqué par la chaleur. Immédiatement, la confusion et le désordre mental s'ensuivent et viennent également la folie et la bêtise. Toute qualité en excès dans une complexion naturelle aboutit à une faiblesse dans la puissance ou la capacité affectée par l'excès. Un excès de froid promeut le repos et le calme ; de même une chaleur déséquilibrée promeut le mouvement. Des yeux qui tremblent reflètent donc un excès de chaleur et signifient une faiblesse de leur puissance. Cette faiblesse des puissances, dans le cas des yeux noirs causés par une confusion de l'humeur oculaire blanche, est provoquée par la chaleur, non par le froid. La taille modérément petite des yeux signifie une légère sécheresse du matériau cristallin. Et tout cela est confirmé par Hippocrate, qui avait dit que des yeux extrêmement mobiles signifient folie chez les patients souffrant d'une fièvre aiguë. Cette tendance s'intensifie lorsque les yeux sont noirs et modérément petits⁴⁷.

- 32 En d'autres occasions, les signes physiognomoniques indiquant des défauts de caractère sont discutés en même temps que les défauts médicaux que le signe particulier a dénotés. Tel est le cas, par exemple, pour les épaules excessivement hautes et des omoplates élargies, lesquelles signifient stupidité et infortune d'une part et prédisposition à la phtisie de l'autre⁴⁸. Ou à la fin d'un long chapitre sur la signification de divers exemples de souffle et autres formes de respiration (toux, soupir ou hilarité), on trouve une citation presque mot à mot de la discussion d'Avicenne sur le souffle froid, accompagnant la règle selon laquelle le souffle froid de la bouche ou du nez montre que la mort approche⁴⁹. Quelques-uns des signes chiromantiques pouvaient en même temps révéler une information vitale sur la santé d'une personne et sur son caractère⁵⁰.
- 33 Les index de la plupart des livres traitant de la médecine médiévale n'incluent pas d'entrée pour la physiognomonie, car comment des médecins galénistes auraient-ils pu sérieusement s'engager dans ces idées douteuses ? Une histoire célébrant la victoire de la médecine galénique aux XIII^e et XIV^e siècles nous explique que le médecin universitaire du Moyen Âge traitait du corps et ne s'occupait de l'âme que dans la mesure où celle-ci était la cause d'une maladie biologique ou était affectée par cette dernière. En somme, l'intérêt potentiel des médecins pour la physiognomonie altérait l'image nette de la « Nouvelle Médecine » (rationnelle, systématique, neutre religieusement) qui arriva à maturité et triompha aux XIII^e et XIV^e siècles⁵¹. Je propose ici d'ajouter la physiognomonie aux index des livres sur l'histoire de la médecine médiévale, parce que je pense que le but de la médecine comme discipline du diagnostic et du pronostic et comme cadre explicatif pour comprendre le corps humain s'étendit au-delà de la compréhension et de la défense du corps et de sa santé. Tous les médecins du Moyen Âge ne se sont pas engagés dans la physiognomonie ; nombre d'entre eux ne furent pas intéressés par elle, restèrent soupçonneux à son égard, voire critiques ; et elle n'était certainement pas au centre de leurs préoccupations. Mais j'espère avoir produit quelques preuves pour suggérer que ces médecins qui étaient attirés par le pouvoir de déchiffrer la personnalité ont pu trouver, dans les textes développés de la physiognomonie du XV^e siècle, un corps de savoirs qui, organiquement lié à la médecine, pouvait renforcer leur savoir-faire pratique.

ANNEXES

Annexe 1 : Un portrait physiognomonique de Charles VIII, dans Coclès ii. 15

« Delata fuit mihi figura ipsius picta et naturalis, hanc consideravi et audiui a quodam fratre heremitano de compositione totius quia talis erat : Caput magnum et nasus ultra modum aquilinus magnus, labia subtilia aliquantulum et mentum rotundum et foueatum, oculi magni et aliquantulum eminentes. Collum curtum non satis viuidum, pectus et dorsum amplum, ypocundria satis magna. Uenter carnosus, nates satis ample, coxe subtiles et crura subtilia et satis magna in longitudine. De pedibus non dico. Proportionando omnia membra ego dixi : Iste magnus rex est brevis vite, et mors eius

est ex materia caterrali aut lynteria et similia. Pronosticationem eius descripsi in quodam commentario, ubi descripta erant multa pronostica multorum hominum qui uaria genera mortis facturi erant et in capite erat predictus Rex Carolus. Hanc dedi illustrissimo Domino, domino nostro Ioanni Bentiuolo, licet aliqui dicant quod ueneno periret. Ratio mea : quod magnum caput et nasus et pectus etc. significabant multitudinem materiei, et inobedientis propter quod uirtus regulans non potuit regulare totum corpus propter eius malam compositionem. Quia omne signum est representatiuum sui signati, illa defectio in coxa significat uirtutem cerebri esse debilem, et inducit malam complexionem neruorum, et indispositione membrorum regalium quorum sine concordantia impossibile est esse vite diuturne ; preterea erat luxuriosus. Ratio est sicut in prehabitis actum est, illud nutrimentum quod debebat conuerti in coxis et in cruribus conuertebatur in sperma.

Etiam erat de natura sicut dictum est, tamen minoris malicie membris contra operantibus ad caliditatem cordis et erat liuidus quia significabat per accidens dominium frigiditatis et melancholie. Idem deprimebat nasus aquilinus aliquantulum. Eminentia oculorum significabat ventriculum cerebri anteriorem flegmaticum quia corroborabat breuitatem vite et ita mortuus est Rex ille breui tempore secundum quod pronosticatus sum. »

Annexe 2

Dans les bibliothèques anglaises et françaises, j'ai trouvé les manuscrits suivants contenant des textes physiognomoniques dans un contexte codicologique médical : deux versions de la *Physiognomonie* de Rhazès conservées à Cambridge, Kings College, ms. 21, p. 165-168 (XIII^e-XIV^e, peut-être provenant de l'abbaye de Bury) et à Londres, BL, ms. Sloane 342, f^o 85r^o-87v^o (XIII^e) ; une traduction du *Liber almansoris* II de Rhazès dans le ms. Paris, BnF, fr. 19994, f^o 214r^o-253v^o (XV^e) ; Londres, BL, ms. Royal 12 G VI, f^o 137r^o-140v^o (fin XIV^e de St. Mary's Coventry) comprend trois textes physiognomoniques différents (celui de Rhazès, *Secretum secretorum*, et *Auctoris incerti*) ; Oxford, Bodleian Library, ms. Ashmole 1471, f^o 71v^o-74r^o (début XIV^e) contient, comme plus haut, trois traités de physiognomonie ; Oxford, All Souls College, ms. 74, f^o 254r^o-260v^o (fin XIII^e, version *Anonymus Latinus*, provenant du sud de la France) ; Oxford, Bodleian Library, ms. Digby 75, f^o 67r^o-68v^o (XV^e, chs 18-fin de *Auctoris incerti*) ; Londres, BL, ms. Sloane 3124, f^o 84r^o-95v^o (XV^e, *Auctoris incerti* suivi immédiatement par la deuxième partie de la physiognomonie de Rhazès jusqu'au chap. 52) ; Londres, Wellcome Library, ms. 548, f^o 150v^o-151v^o (mi-XV^e, de provenance allemande/flamande) ; Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 873, f^o 197r^o-198r^o (XV^e) ; Londres, BL, ms. Egerton 2852, f^o 115v^o-126r^o (mi-XIV^e).

NOTES

1. Selon Hippocrate, cela était causé par un écoulement de fluides venus de la tête jusqu'à la bouche, puis jusqu'aux poumons ; selon la médecine moderne, cela dénote une inflammation de la muqueuse, voir Y. Labande-Mailfert, *Charles VIII*, Paris, 1986, p. 452-459 spéc. p. 455-456.
2. La source de cette croyance à propos du lien entre des jambes fines et la luxure se trouve dans le chapitre 46 du traité pseudo-aristotélicien, *Physiognomonie* dans *Scriptores physiognomonici graeci et latini*, éd. R. Förster, t. 1, Leipzig, 1983, p. 55-57

(désormais cité SPGL). La notion selon laquelle des jambes fines seraient directement liées à la transformation de l'aliment en semence, au lieu de son maintien dans les organes, était courante dans la physiognomonie du xv^e siècle. Voir par exemple Roland L'Escrivain (Rolandus Scriptoris), *Reductorium phisonomie*, Lisbonne, Bib. Ajuda, ms. 52 XIII 18 (désormais cité Rolandus), f^o 207r^o.

3. Voir annexe 1. Pour d'autres descriptions de l'apparence de Charles, d'après des sources littéraires et iconographiques, voir Y. Labande-Mailfert, *Charles VIII et son milieu (1470-1498) : la jeunesse au pouvoir*, Paris, 1975, p. 152-159 ; I. Cloulas, *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, 1986, p. 38-42 ; A. Denis, *Charles VIII et les Italiens : histoire et mythe*, Genève, 1979, p. 119-126 (p. 119 plus spécialement). Les descriptions sont différentes mais la plupart sont unanimes à parler de la laideur de Charles, de sa grosse tête et de ses grands pieds (certains rapportent qu'il avait des pieds palmés), un nez crochu et une petite stature, ce qui provoquait quelque déséquilibre entre ses jambes et sa tête.

4. *Dizionario biografico degli italiani*, t. 6, Rome, 1989, p. 302-306 ; P. Zambelli, « *Aut diabolus aut Achillinus*. Fisionomia, astrologia e demonologia nel metodo di un aristotelico », *Rinascimento*, n.s. t. 18, 1978, p. 59-86, spéc. p. 79-86.

5. À propos de la scène politique italienne durant la campagne française de 1494-1495, voir la série d'articles de D. Abulafia dir., *The French Descent into Renaissance Italy 1494-95 : Antecedents and Effects*, Aldershot, 1995.

6. *Bartholomei Coclitis Chiromantie ac physionomie anastasis cum approbatione magistri Alexandri de Achillinis*, Bologne, 1504 (désormais cité sous Coclès).

7. Dans les textes classiques de physiognomonie, un nez aquilin dénote la magnanimité. Voir par exemple Rolandus, f^o 105v^o. Depuis l'Antiquité, le nez aquilin caractérise, comme de juste dans l'iconographie, les souverains. Sergius Galba en est le plus célèbre exemple et pour le xv^e siècle, le modèle est Alphonse V d'Aragon, roi de Naples. Voir K. ANDRES, *Antike Physiognomie in Renaissanceporträt* (Europäische Hochschulschriften : Reihe 28, Kunstgeschichte, t. 341), Francfort s/Main, 1998, p. 150-151.

8. Cf. le portrait physiognomonique de Louis XII dans Coclès II, 15. Dans les traités de physiognomonie, des narines retroussées ou ouvertes signifiaient une propension aiguë à la colère. Voir par exemple Rolandus, f^o 106r^o. À propos de Louis qui, au moment de son accession au trône, était le troisième plus âgé parmi les 32 rois de France d'Hugues Capet à Louis XVII, et qui apparaissait aux observateurs un peu usé, souvent frappé par de fortes fièvres ou par un goitre exophtalmique, voir F. J. Baumgartner, *Louis XII*, New York, 1994, p. 55-57.

9. Le livre de Coclès, qui est rempli de violentes attaques contre l'Église romaine, figure à partir du milieu du xvi^e siècle dans la plupart des index de livres interdits. F. H. Reusch éd., *Die Indices librorum prohibitorum des sechzehnten Jahrhunderts*, Tübingen, 1886, p. 151 (dans les index de Milan et Venise de 1554, Coclès apparaît dans une liste qui concerne des hérétiques) ; p. 180 (l'index de Paul IV à partir de 1559) ; p. 217 et p. 389 (les index respectifs de l'Inquisiteur Général espagnol de 1559 et de 1589) ; p. 389 et p. 541 (l'index de Clément VIII de 1596) où le titre du livre de Coclès apparaît dans son entier.

10. Cf. Coclès I. 40. Pour l'arrière-plan politique de l'aversion de Coclès pour Alexandre VI et Cesare Borgia, voir C. M. Ady, *The Bentivoglio of Bologna : A Study in Despotism*, Oxford, 1937, p. 118-133 ; *Bentivolorum magnificentia : principe e cultura a Bologna nel Rinascimento*, B. Basile éd., Rome, 1984.

11. Voir par exemple les illustrations du *Liber phisonomie* de Michel Scot, dépeignant des patients tout nus lors de l'examen physiognomonique dans le manuscrit de Londres, Wellcome Library, ms. 501, f° 47r° et 57v°, datable de 1400 environ.
12. « Ciromantia... que veraciter est pars phisonomie... », Rolandus, f° 139r°. Les chapitres 2 à 29 du troisième traité (f° 142v°-159v°) du *Reductorium* de Roland l'Escrivain constituent un traité détaillé de chiromancie.
13. Cf. ROLANDUS, f° 142r°-v°.
14. ROLANDUS, f° 142r°.
15. Cf. U. REISSER, *Physiognomik und Ausdruckstheorie der Renaissance : Der Einfluss charakterologischer Lehren auf Kunst und Kunsttheorie des 15. und 16. Jahrhunderts* (Beiträge zur Kunstwissenschaft, t. 69), Munich, 1997, p. 51-52.
16. Sur la sémiotique médiévale, voir O. RIHA, « Subjektivität und Objektivität, Semiotik und Diagnostik », *Sudhoffs Archiv*, 80/2, 1996, p. 129-149, plus spéc. p. 133-144.
17. C. GINZBURG, « Morelli, Freud, and Sherlock Holmes : Clues and Scientific Method », dans U. ECO et T. A. SEBEOK dir., *The Sign of Three : Dopin, Holmes, Peirce*, Bloomington, 1983, p. 81-118, p. 91 (originellement : « Spie. Radici di un paradigma indiziario », dans *Crisi della ragione*, A. Gargagni dir., Turin, 1979, p. 59-106).
18. Voir SPGL II, p. 241-249.
19. Galien, *De complexionibus* 2.6, dans *Burgundio of Pisa's Translation of Galen's « De Complexionibus »*, R. J. Durling éd., *Galenus Latinus I*, Berlin, 1976, p. 84. Voir aussi T. S. BARTON, *Power and Knowledge : Astrology, Physiognomics, and Medicine under the Roman Empire*, Ann Arbor, 1994, p. 98-99, spéc. p. 170.
20. AVICENNE, *Liber canonis* IV.2.1.26, Venise, 1507, f° 424v°a : « Et necessarium quidem est medico physionomico, cum videt in facie et oculo et aliis formam malam non naturalem, et secundum plurimum ut cognoscat in primis, an sit illud naturale secundum illud indiuiduum et iudicium et non iudicet temere pulsu etiam. Et iterum ut cognoscat an illud sit ex egritudine aut ex causa primitiua : fortasse enim eueniet, uerbi gratia, super linguam tinctura mala, et asperitas superflua propter comestionem rei facientis illud, non propter egritudinem ».
21. COCLÈS, II.4. Voir J. THOMANN, « Avicenna über die physiognomische Methode », dans R. CAMPE et M. SCHNEIDER dir., *Geschichten der Physiognomik : Text, Bild, Wissen*, Fribourg-en-Brisgau, 1996, p. 47-64, spéc. p. 62.
22. Avicenne, *Liber canonis* III.1.10, Venise, 1507, f° 169r°a. Dans son *De animalibus*, Avicenne donne un court survol des signes physiognomoniques liés à la tête, au front, aux sourcils, aux yeux et aux oreilles. Voir *Avicenna de animalibus per magistrum michaellem scotum de arabico in latinum translatus*, Venise, ca 1500, f° 3r°.
23. Jacques Despars, « Quarto dicit quod propterea phisionomici qui de moribus hominem iudicant ex phisionomia membrorum dicunt quod homo parui capitis male figurati est perfidus, timidus, velociter irascens et hesitans in rebus videlicet non boni iudicii nec bene electius ; quia nec camerule moralium virtutum bene distincte sunt in cerebro parui capitis male figurati, nec spiritus earum satis purificantur transitibus suis propter precipitem ipsorum decursum et paucitatem more sue in eis ex breuitate vie ». *Tertius Canonis Avicennae cum delucidissimis expositoribus Gentile fulginate nec non Jaco. de partibus parisiense*, t. 3, Venise, 1490, f° 26v°b. Gentile ajoute une longue discussion scolastique née de l'apparente contradiction entre l'irascibilité (normalement causée par un excès de chaleur) et la timidité, normalement causée par le froid. Il ne dit rien de tel à propos de la physiognomonie, mais valide d'un point de vue médical son message. Cf. Coclès, II.3 : « Jacobus quoque de partibus tornacensis maxime laudandus

est qui de hac re elegantissime scripsit super primam fen tertii canonis. Et magnum caput quando est cum figura diuersa et cum subtilitate in neruis collum autem viuudum et subtile et similiter in ossibus signum est malitie forme cerebri ».

24. Voir, par exemple, le commentaire de Guillaume d'Aragon sur la *Physiognomonie* du pseudo-Aristote (Paris, BnF, ms. lat. 16089, f° 254r° b-v°b).

25. Cf. Annexe 2.

26. Michel Savonarole, *Speculum phisonomie*, dans Paris, BnF, lat. 7357, f° 8v°a-b : « Itaque semper orta est et circumstantia in talibus distincte considerentur ut de magnitudine et paruitate capitis agetur hic tamen unum commemorabo quod postergandum esse non arbitror quod summa cum diligentia curare debes ut obstetrix que non raro capiti nouiter natorum formam aliam preter nature intentum conficit tuis in filiis studiosa atque diligens sit ut quodque melius fieri possit sic caput ad rotunditatem cum leuitate ducat laterum compressione moderata. Nam compositio est ueluti complexionis sociale instrumentum ». Voir L. DEMAITRE, « The Idea of Childhood and Child Care in Medical Writings of the Middle Ages », *Journal of Psychohistory*, t. 4, 1977, p. 461-490 (spéc. 462-463, 472-473) qui renvoie au texte en vernaculaire de Savonarole, le *De regimine pregnantium et nouiter natorum usque ad septennium*. Là, Savonarole conseille d'essayer de mouler la tête du nouveau-né en une forme parfaite. Il est vrai qu'il y a des gens ingénieux avec des crânes déformés selon Savonarole, qui explique toutefois qu'avec une tête mieux formée ils auraient été encore plus savants et plus ingénieux.

27. J. Ziegler, « The Beginning of Medieval Physiognomy : The Case of Michael Scotus », dans *Wissen an Höfen und Universitäten : Rezeption, Transformation, Innovation*, J. Fried dir. (Wissenskultur und gesellschaftlicher Wandel 10), Berlin, à paraître en 2004.

28. *Le régime du corps du maître Aldebrandin de Sienne*, L. Landouzy et R. Pépin éd., Paris, 1911, p. 193-202. F. Féry-Hue, « Le régime du corps d'Aldebrandin de Sienne : tradition manuscrite et diffusion », dans *Santé, médecine et assistance au Moyen Âge. Actes du 110^e Congrès national des Sociétés savantes. Histoire médiévale 7.1* (Montpellier, 1985), Paris, 1987, p. 113-134. Voir, par exemple, le ms. Oxford, Bodleian Library, Can. Misc. 388, f° 36r°a-38r°b (xv^e siècle) qui est une traduction latine à partir du français et qui constitue un cas particulier dans lequel le savoir de Rhazès en matière de physiognomonie est retraduit en latin.

29. Certes, avant cela, des traités sur la complexion étaient saturés de données physiognomoniques, surtout quand ils discutaient des signes permettant de distinguer chaque sorte de disposition complexionnelle. L. Thorndike, « *De complexionibus* », *Isis*, t. 49, 1958, p. 398-408.

30. Sur la dispute qui était centrée sur le calcul astrologique pour déterminer les jours favorables, voir T. Charmasson, « L'établissement d'un almanach médical pour l'année 1437 », dans *Compte rendu du 99^e Congrès national des sociétés savantes* (Besançon, 1974), Paris, 1976, p. 217-234.

31. Sur Roland l'Escrivain (Rolandus Scriptoris), voir T. Charmasson, « Roland l'Escrivain, médecin des ducs de Bourgogne », dans *Actes du 101^e Congrès des sociétés savantes* (Lille, 1976), Paris, 1978, p. 21-32 ; D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, 1998, p. 444-447 ; E. Wickersheimer, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, Genève, 1979, p. 723-724 et D. Jacquart, *Supplément*, Genève, 1979, p. 264 ; L. Thorndike, *A History of Magic and Experimental Science*, t. 5, New York-Londres, 1934, p. 139-143.

32. T. Charmasson, *Science et technique divinatoires au xv^e siècle : Roland l'Escrivain, médecin, astrologue et géomancien* (Thèse présentée pour le diplôme d'archiviste paléographe, Paris, École des Chartes, 1973) et *Recherche sur une technique divinatoire : la géomancie dans l'Occident médiéval*, Genève, 1980 (p. 177-193 sur Roland).
33. Sur Bedford, voir E. CARLTON WILLIAMS, *My Lord Bedford 1389-1435, Being a Life of John of Lancaster First Duke of Bedford Brother of Henry V and Regent of France*, Londres, 1963. Sur ses livres et, en particulier, sur la physiognomonie voir J. STRATFORD, « The Manuscripts of John, Duke of Bedford Library and Chapel », dans D. WILLIAMS dir., *England in the Fifteenth Century*, Woodbridge, 1987, p. 329-50, spéc. p. 348 n. 68 et *The Bedford Inventories : The Worldly Goods of John, Duke of Bedford, Regent of France (1389-1435)*, Londres, 1993, p. 122-123, n. 79.
34. Lisbonne, Bib. Ajuda, ms. 52. XIII. 18 ; Oxford, St John's College, ms. 18 ; Londres, BL, ms. Royal 12. G. XII. Sur le manuscrit de Lisbonne voir *A imagem do tempo : Livros manuscritos ocidentais. Museu Calouste Gulbenkian : Galeria de exposições temporárias 31 Março a 2 Julho 2000*, Lisbonne, 2000, p. 15, 125.
35. Paris, BnF, ms. lat. 7340.
36. D. Jacquart, *La médecine médiévale*, op. cit., p. 447.
37. ROLANDUS, f^o 1v^o : « Sed solummodo figuras cum significationibus declarans nullam causam subiungendo ».
38. Pour un point de vue opposé qui affirme qu'il y a une fêlure entre la physiognomonie de la Renaissance et celle du xvii^e siècle, voir F. Azouvi, « Remarques sur quelques traités de physiognomonie », *Les Études philosophiques*, 1978, p. 431-48.
39. Rolandus, f^o 26r^o.
40. *Ibid.*
41. Rolandus, f^o 26r^o-v^o.
42. Rolandus, f^o 26v^o.
43. Voir plus en détail Rolandus, f^o 26v^o-28r^o.
44. Savonarole, f^o 4v^oa, et Rolandus, f^o 42v^o.
45. Rolandus, f. 53r^o.
46. *Ibid.*, f^o 73r^o-v^o avec des références explicites à Avicenne, *Liber canonis* III.3.2, Venise 1507, f^o 204r^o, et III.1.1.10, f^o 168v^ob-169r^oa.
47. *Ibid.*, f^o 73r^o.
48. *Ibid.*, f^o 133r^ov^o. Cf. *Secretum secretorum*, dans SPGL II, p. 213-214.
49. *Ibid.*, f^o 185r^o-v^o. Cf. aussi Avicenne, *Liber canonis* III.10.18, f^o 241v^ob.
50. Rolandus, f^o 152r^o. Voir aussi f^o 154v^o pour la *linea mensalis* qui, lorsqu'elle est continue, profonde et bien colorée, dénote aussi bien pour les femmes que pour les hommes une disposition équilibrée des organes internes (surtout l'estomac, les reins et la vessie), une complexion équilibrée, et des organes de reproduction puissants.
51. Voir par exemple L. García Ballester, *La búsqueda de la salud : Sanadores y enfermos en la España medieval*, Barcelone, 2001, p. 129-225, spéc. p. 200-212.

RÉSUMÉS

La médecine et la physiognomonie étaient entrelacées depuis l'Antiquité. Cet entrelacement s'intensifia énormément à partir de 1300 environ. La physiognomonie savante adopta entièrement le concept de complexion et la théorie humorale comme fondement explicatif de tous les signes physiognomoniques. Le discours physiognomonique ressembla au discours médical et reposa fortement sur des autorités médicales. La pratique physiognomonique en vint à ressembler à un bilan médical. Les physiognomonistes se mirent à vanter l'observation physiognomonique pour les médecins désireux d'améliorer leur savoir-faire dans l'identification d'une complexion.

Medicine and physiognomy (1300-1500). Medicine and physiognomy were intertwined since ancient times. This intertwining dramatically intensified from c. 1300 onwards. Learned physiognomy fully adopted the concept of complexion and humoral theory as an explanatory basis for the physiognomic signs. Physiognomic learned discourse resembled medical discourse and heavily relied on medical authorities. Physiognomic practice came to resemble a medical check-up. Physiognomers came to boast the usefulness of the physiognomic gaze for physicians, who wished to improve their skill of identifying complexion.

INDEX

Mots-clés : Coclès, physiognomonie, Roland l'Escrivain

Keywords : Louis XII, Charles VIII, complexion, physiognomy, Rolandus Scriptoris

AUTEUR

JOSEPH ZIEGLER

University of Haifa, Department of General History, Haifa 31905, Israel